

COMPTE RENDU

de la réunion de la commission extension du 2 mars 2016

Présents :

- Vilayvanh Lefebvre	Présidente du CoGes
- Michael Benguigui	Trésorier du CoGes
- Sébastien Mathey	Proviseur
- Dominique Goduel	Directeur du primaire, adjoint du proviseur
- Saïd El Moutaoukil	Directeur Administratif et Financier
- Cédric Paga	Enseignant
- Denis Callebaut	Parent d'élève
- Serge Doussantousse	Parent d'élève
- Olivier Gilard	Parent d'élève
- Stefan Meenken	AMO (invité)
- Phonexay Southivong	Architecte (invité)
- Jean-Christophe Marchal	Architecte (invité)

Excusés :

- Jérôme Dubois-Mercent	COCAC
- Jérôme Carujo	Attaché de coopération linguistique
- Jacques Barret	Enseignant
- Anthony Aubert	Enseignant
- Gilles Pottier	Parent d'élève
- Suzanne Paschini	Elève

- 1-Ordre du jour
- 2-Permis de construire
- 3-Problème des réseaux
- 4-Planning
- 5-APD

1- Permis de construire

DG rapporte les résultats de ses entretiens avec le département des TP de la ville de Vientiane. Profil de la voirie encore incertain. Le plan directeur du Ministère des TP indique une voirie secondaire ou route transversale.

Visite de site avec le département de la ville le 1^{er} mars. Rencontre des autorités du district qui semblent plus au courant.

Confirmation attendue par lettre la semaine prochaine.

Lettre du dépôt de permis de construire préparée en lao par DG avec le dossier d'accompagnement.

À déposer la semaine prochaine. Délai d'instruction : 1 mois.

DG suggère de l'envoyer sans attendre toutes les confirmations et les précisions quitte à ajuster le dossier ultérieurement.

Cela conditionne pour partie l'arrivée et le branchement sur les réseaux (eau et électricité).

Signature de SEMA (ambassade).

Question à clarifier : le rôle de l'AEFE (titulaire du bail) et de l'APE/COGES (propriétaire du bâtiment). Le dernier bâtiment de l'actuel LFJH est au nom de l'APE/COGES. Le LFJH devrait assurer la traduction du document du lao au français pour expertise préalable du service immobilier de l'AEFE. Le proviseur rappelle à DG qu'il peut proposer tout document à transmettre par note verbale de l'Ambassade aux autorités lao.

DG attire l'attention sur les risques encourus : répercussion budgétaire possible si on connaît tardivement le profil exact de la route ...

2 - Problème des réseaux.

Les réseaux eau et électricité actuelle ne permettent pas de desservir le futur lycée.

Olivier Gilard se propose de se renseigner informellement sur le schéma d'extension du réseau de la NPNL (régie des eaux).

La ligne EDL la plus proche pour se raccorder est à environ 1000 m.

DG doit préparer des lettres à destination de NPNL et de EDL à annexer au dossier de permis de construire et à envoyer en parallèle aux deux entreprises publiques pour les informer / anticiper sur les investissements nécessaires autant que faire se peut. Mettre Olivier GILARD en copie de ces courriers (en tant que parent d'élève, mais aussi pour rappeler les relations avec l'AFD).

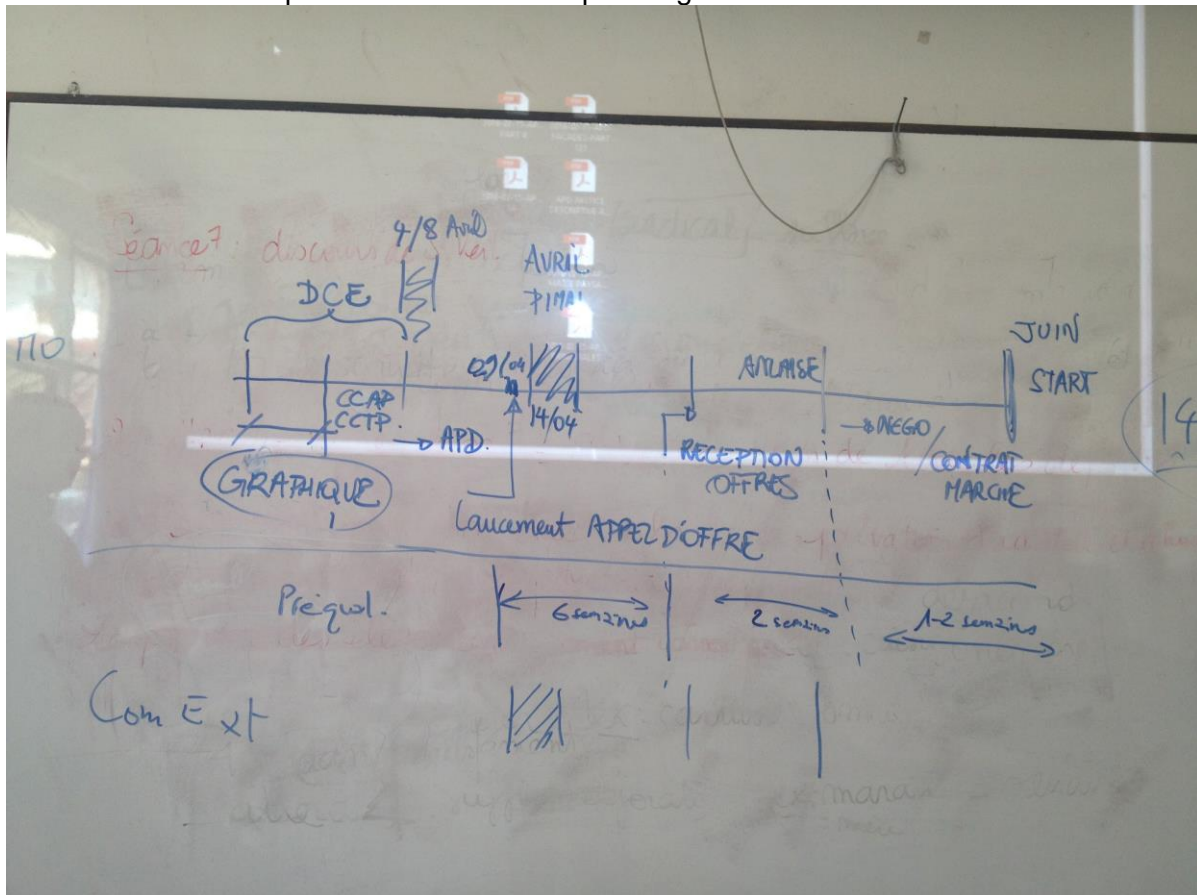
3 - Planning

DG rappelle – et ce n'est pas une surprise – que les délais sont serrés.

Le DCE (document de consultation des entreprises) doit être prêt début avril. Lancement de l'AO prévu avant Pi Mai.

D'ici là, il faut continuer à réfléchir à la séparation de certains lots techniques (suggestion AMO).

Le schéma suivant reprend les éléments de planning discutés.



En parallèle au travail de l'architecte, lancement de la procédure de préqualification des entreprises : finalisation du document cette semaine, publication en début de semaine prochaine (07/03),

réception des dossiers de préqualification sous 15 jours (21/03) pour analyse fin mars et disposer d'une liste restreinte début avril.

DG s'engage à présenter le DCE le 4 avril (présence de M. Marshall). Validation entre le 4 et le 8 avril pour envoi des dossiers de consultation juste avant le Pimai (11/04) ou juste après (18/04 au plus tard).

L'AMO, SM, recommande de faire un marché à prix unitaires et pas un marché forfaitaire en gardant par-devers nous une réserve de fonds pour parer aux inévitables imprévus en cours d'exécution (ajustement des quantités).

Discussion animée sur les délais qui laissent d'ores et déjà entrevoir une incertitude sur la disponibilité des locaux pour la rentrée 2017. Les aléas météorologiques (début des travaux en début de saison des pluies) pourraient être cause de retard et les marges de manœuvre sont des plus limitées.

4 – Avant projet détaillé (APD).

4-1 – Espaces extérieurs

Il est proposé à ce stade de garder au maximum la référence aux matériaux de meilleure qualité et de reporter les éventuels ajustements à la phase exécution une fois connus les prix offerts par les entreprises.

Revêtement de sol : granito (cher) versus carrelage (pb d'entretien).

Terrain de sport : étudier une solution en pelouse synthétique en limitant les problèmes de drainage grâce à la topographie (surface bombée pour évacuer les eaux) – exemple du cas du lycée Descartes à Phnom Penh ; conformément aux recommandations du programme.

4-2 – Agencement des toilettes du gymnase

Il est proposé de concevoir un accès aux toilettes du vestiaire depuis les espaces sportifs. Dans ce cas, il conviendra de fermer l'accès à l'intérieur de l'établissement (cour) de façon à préserver l'indépendance des 2 espaces (établissement – plateaux sportifs) en cas d'utilisation des terrains en dehors du temps scolaire.

4-3 – Plateau sportif couvert

Le plateau sportif de 48m de longueur ne peut être inséré sur le terrain ; il est décidé de le remplacer par un plateau standard de 44mx32m

4-4 – Bâtiment et environnement

Il est demandé au maître d'œuvre de prévoir des doubles vitrages et d'avoir une attention particulière sur les isolations phoniques et thermiques conformément aux exigences du programme.

Le maître d'œuvre termine la réunion en indiquant que tous les éléments de l'APD ne sont pas réalisés et qu'ils seront fournis prochainement. Aucune décision de validation ne peut donc être envisagée.